

TENDANCES RH

Par Christophe Desbois, DGA d'Opteaman, 1er cabinet français indépendant de conseil en recrutement

65% des entreprises (sur les 1000 premières entreprises françaises) avaient en 2004 un site RH contre 35% en 2001. Cette croissance marque une véritable révolution dans le recrutement. L'adoption massive des sites RH par les entreprises n'est pas sans raisons. Véritable outil de recrutement, il permet par exemple de diffuser toutes ses offres d'emploi sans limite de caractères, de proposer aux candidats de déposer directement leur CV en réponse à une annonce vue dans la presse, de se constituer une base de données de candidats potentiels, de contribuer à la construction d'une véritable image employeur et de promouvoir la société, ses atouts et sa politique de recrutement. En fait c'est un outil offrant de multiples leviers de promotion de l'entreprise, allant bien au-delà de la simple utilisation complémentaire en recrutement. Et même si tout le monde ne peut s'offrir un site emploi très sophistiqué, rajouter un module recrutement au site internet de l'entreprise est la moindre des obligations pour attirer d'éventuels candidats !...

OPTEAMAN

Aller au-delà des apparences*